

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2015**

Le conseil municipal, sous la présidence du Maire, Mme Véronique SARSELLI, Mme ALLES étant secrétaire, a, lors de la séance du 2 décembre 2015,

DONNÉ ACTE à M. le Maire, à l'unanimité, des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir accordée le 24 avril 2014.

**1 – QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL : ÉVOLUTION DU SERVICE POSTAL –
CRÉATION D'UN RELAIS POSTE**

ACTÉ, à la majorité,

- 26 voix pour : V. SARSELLI, P. BAZAILLE, B. GILLET, M. GIORDANO, D. AKNIN, C. MOUSSA, P. BARRELLON, P. BOIRON, A. BAVOZET, C. GOUBET, B. VINCENS-BOUGUEREAU, C. LOCTIN, C. NOUHÈN, B. MOMIN, G. CAUCHE, R. DUMOND, G. PATTEIN, O. FUSARI, A. NEGRO, J. ASTRE, N. RODRIGUEZ, M. VILLARET, V. ALLES, T. ASTIER, A. ELEFATHERATOS, A. TULOUP,

- 8 voix contre : C. ISAAC-SIBILLE, L. GUERRY (pouvoir), F. CAMINALE, A. VALENTINO, M. COSSON, I. PIOT, M. COATIVY, Y. LATHUILLIÈRE,

la création d'un relais postal sur le quartier Provinces-Chavril en début d'année 2016.

(vote par appel nominal)

2 – PROJET DE CESSION DU LOT N° 1 DU LOTISSEMENT SAINTE-BARBE

APPROUVÉ, à l'unanimité, le principe d'une promesse de vente du lot n° 1 à la SCI « La Résidence », **AUTORISÉ** Madame le Maire à formaliser et signer la promesse de vente et tous actes et documents juridiques afférents à cette vente et **AUTORISÉ** la SCI « La Résidence » à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires.

3 – CONVENTION DE DÉLÉGATION DE GESTION – PROJET NATURE

APPROUVÉ, à la majorité (1 voix contre : M. COATIVY), le programme d'actions 2015 et son plan de financement, **APPROUVÉ** la convention de délégation de gestion Projet Nature Yzeron Aval et **AUTORISÉ** Madame le Maire ou son délégataire, à signer la dite convention de délégation de gestion et tous documents subséquents nécessaires à sa mise en œuvre.

4 – FORFAIT COMMUNAL ÉCOLES PRIVÉES – ANNÉE 2016

APPROUVÉ, à la majorité, F. CAMINALE ne prenant pas part au vote, (3 voix contre : I. PIOT, M. COSSON, A. VALENTINO), le montant de la participation à accorder à l'école privée Sainte Thérèse et à l'école privée du Centre et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer la convention avec chaque école concernée.

5 – CRÉDITS FOURNITURES SCOLAIRES, MATÉRIELS ÉDUCATIFS ET LIVRES – ÉCOLES PUBLIQUES

APPROUVÉ, à la majorité (3 voix contre : I. PIOT, M. COSSON, A. VALENTINO), à compter de l'année scolaire 2015-2016 (budget 2016) la mutualisation de l'ensemble des crédits (achat fournitures et achat d'ouvrages) affectés aux établissements scolaires, et **APPROUVÉ** le montant des crédits.

6 – CRÉDITS DE NOËL

ACCEPTÉ, à l'unanimité, le maintien à 4,00 € par élève du taux de l'allocation accordée pour l'arbre de Noël 2015 aux écoles publiques de la commune.

7 – CLASSES TRANSPLANTÉES – PARTICIPATION COMMUNALE

FIXÉ, à l'unanimité, les subventions allouées aux écoles publiques et privées et **ACCEPTÉ** de les verser aux associations scolaires correspondantes.

8 – FONDS D'AIDE AUX JEUNES (F. A. J.) 2015 – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA MÉTROPOLE LYON ET DE LA CONVENTION DE GESTION AVEC LA MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DU SUD-OUEST LYONNAIS

ACCEPTÉ, à l'unanimité :

- le conventionnement avec la Métropole de Lyon pour l'année 2015,
- la gestion du Fonds par la Mission Locale Intercommunale du Sud-Ouest Lyonnais,
- le versement de la participation 2015 à la Mission Locale Intercommunale du Sud-Ouest Lyonnais (M.L.I.S.O.L.), soit 804 € (402 € part commune et 402 € part Métropole de Lyon) étant précisé que la Métropole de Lyon procède au versement de sa participation sur le budget communal.

9 – CONTRAT ENFANCE JEUNESSE – SIGNATURE DU 3^e CONTRAT

AUTORISÉ, à l'unanimité, Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au 3^e Contrat Enfance Jeunesse.

10 – VERSEMENT AUX ASSOCIATIONS DE LA PREMIÈRE PARTIE DE LA SUBVENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

ACCEPTÉ, à l'unanimité, l'attribution des subventions aux associations dans le cadre de la mise en œuvre des activités périscolaires.

11 – RAPPORT ANNUEL GRAND LYON 2014

PRIS ACTE du rapport d'activités 2014 du Grand Lyon.

12 – GARANTIE D'EMPRUNT ALLIADE HABITAT – MODIFICATION DÉLIBÉRATION DU 2 JUILLET 2015

ACCEPTÉ, à l'unanimité, de donner son accord pour apporter la garantie de la commune sur un prêt à contracter par la société ALLIADE HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, concernant l'opération d'acquisition en VEFA de 12 logements et 12 garages situés 35/37 chemin des Fonts à Sainte-Foy-lès-Lyon et **AUTORISÉ** madame le Maire à signer tous les documents formalisant la garantie d'emprunt consentie par la commune.

13 – RÉMUNÉRATION CONTRACTUELS PISCINE

ACCEPTÉ, à l'unanimité, de rémunérer les remplacements des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) de la piscine au 1^{er} échelon des grades d'opérateurs ou d'éducateurs des activités physiques et sportives.

14 – DÉLIBÉRATION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 4 – BUDGET VILLE

APPROUVÉ, à l'unanimité, les décisions modificatives des sections de fonctionnement et d'investissement.

15 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PACTE DE COHÉRENCE MÉTROPOLITAIN 2015/2020

DONNÉ, à la majorité, un avis défavorable sur le projet de pacte de cohérence métropolitain dans sa version adoptée par la conférence métropolitaine du 12 octobre 2015,

- 22 voix pour : V. SARSELLI, P. BAZAILLE, M. GIORDANO, D. AKNIN, C. MOUSSA, P. BARRELLON, P. BOIRON, A. BAVOZET, C. GOUBET, B. VINCENS-BOUGUEREAU, C. LOCTIN, C. NOUHËN, B. MOMIN, G. CAUCHE, R. DUMOND, G. PATTEIN, O. FUSARI, A. NEGRO, J. ASTRE, N. RODRIGUEZ, M. VILLARET, V. ALLES,

- 3 voix contre : M. COSSON, I. PIOT, A. VALENTINO,

- 7 abstentions : B. GILLET, T. ASTIER, C. ISAAC-SIBILLE, F. CAMINALE (pouvoir), H. TULOUP, A. ELEFOTHERATOS, Y. LATHUILIÈRE,

ADOPTÉ le projet de Pacte de cohérence métropolitain tel qu'amendé,

- 24 voix pour : V. SARSELLI, P. BAZAILLE, B. BILLET, M. GIORDANO, D. AKNIN, C. MOUSSA, P. BARRELLON, P. BOIRON, A. BAVOZET, C. GOUBET, B. VINCENS-BOUGUEREAU, C. LOCTIN, C. NOUHËN, B. MOMIN, G. CAUCHE, R. DUMOND, G. PATTEIN, O. FUSARI, A. NEGRO, J. ASTRE, N. RODRIGUEZ, M. VILLARET, V. ALLES, T. ASTIER,

- 5 abstentions : C. ISAAC-SIBILLE, F. CAMINALE, H. TULOUP, A. ELEFOTHERATOS, Y. LATHUILIÈRE, (M. COSSON, I. PIOT, A. VALENTINO ne prenant pas part au vote),

REJETÉ l'amendement n° 1 présenté par la liste Agir Avec Vous – Sainte Foy Démocrate

- 4 voix pour : C. ISAAC-SIBILLE, F. CAMINALE (pouvoir), A. ELEFOTHERATOS, H. TULOUP,

- 1 abstention : Y. LATHUILIÈRE,

- 27 voix contre : V. SARSELLI, P. BAZAILLE, B. BILLET, M. GIORDANO, D. AKNIN, C. MOUSSA, P. BARRELLON, P. BOIRON, A. BAVOZET, C. GOUBET, B. VINCENS-BOUGUEREAU, C. LOCTIN, C. NOUHËN, B. MOMIN, G. CAUCHE, R. DUMOND, G. PATTEIN, O. FUSARI, A. NEGRO, J. ASTRE, N. RODRIGUEZ, M. VILLARET, V. ALLES, T. ASTIER, M. COSSON, I. PIOT, A. VALENTINO,

REJETÉ l'amendement n° 2 présenté par la liste Agir Avec Vous – Sainte Foy Démocrate

- 4 voix pour : C. ISAAC-SIBILLE, F. CAMINALE (pouvoir), A. ELEFOTHERATOS, H. TULOUP,

- 28 voix contre : V. SARSELLI, P. BAZAILLE, B. BILLET, M. GIORDANO, D. AKNIN, C. MOUSSA, P. BARRELLON, P. BOIRON, A. BAVOZET, C. GOUBET, B. VINCENS-BOUGUEREAU, C. LOCTIN, C. NOUHËN, B. MOMIN, G. CAUCHE, R. DUMOND, G. PATTEIN, O. FUSARI, A. NEGRO, J. ASTRE, N. RODRIGUEZ, M. VILLARET, V. ALLES, T. ASTIER, M. COSSON, I. PIOT, A. VALENTINO, Y. LATHUILIÈRE.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 0H25.

Sainte-Foy-lès-Lyon,
le 10 décembre 2015

Le Maire,

Véronique SARSELLI

- Les délibérations de la présente séance seront consultables en mairie après transmission en Préfecture.

- La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le jeudi 17 décembre 2015 à 19H00, salle du conseil municipal, Le Méridien.